Compte-rendu réunion CCAS
du 15/02/2021

Participants :
Élus : Daniel MIDON, Dominique DUCHANOY, Nadia GIRARDET, Monique PATENAY, Catherine SCHMITT, Paul VILCOT

Représentants d'association ou personnes qualifiées : Denis ALEXANDRE, Myriam BARTHEL, Nathalie GRANDMOUGIN, Brigitte MARTIN, Claude PERIN, Véronique VILCOT

Excusés : Marie-Edith MOREL (pouvoir à Monique PATENAY), Bernadette CAVANNA (pouvoir Catherine SCHMITT), Emmanuel BAROTTE

Ordre du jour :

- Compte Administratif et Budget Primitif (Délibération)
- Aide à famille (Délibération)
- Délibération subventions naissance, transport scolaire
- Adhésion Fonds de Solidarité pour le Logement
- Point sur les bons d'achat
- Information sur les contacts avec les personnes isolées
- Analyse des besoins sociaux
- Point sur les distributions de masques et calendriers
- Questions diverses

I) Compte administratif 2020 et budget primitif 2021 (délibérations)

Transmission du tableau récapitulatif avec le budget réalisé et le budget prévisionnel.

Compte administratif 2020 (délibération):
Dépenses : 6923,20 euros (7 703,87 euros en 2019)
Recettes : 12140,81 (10 582 euros en 2019).
L'excédent 2020 est de 5217,61 euros, ajouté à l'excédent de clôture 2019, soit un excédent de clôture 2020 de 14 432,56 euros.

Avis favorable à l'unanimité

Budget primitif (délibération)
Après discussion, le budget primitif est revu pour être équilibré à 22 432,56 euros (20 714,95 euros en 2019).
Pour 2021, la subvention de la mairie est de 5500 euros en raison du résultat de clôture. En cas de besoins importants, cette subvention pourrait être complétée par une subvention exceptionnelle.

Le CCAS est amené à se prononcer sur le budget primitif rectifié en séance :
Avis favorable à l'unanimité

Les membres du CCAS demandent à ce que, à l'avenir, les tableaux du compte administratif et du budget primitif soient joints à la convocation.

II) Aide à famille (délibération)

Parallèlement à la cagnotte mise en place par le Conseil des Jeunes, des personnes ont fait des dons au CCAS pour les grands parents sinistrés lors de l'incendie du mois d'octobre pour un montant total de 500 euros. Afin de leur faire don de ce montant, le CCAS doit prendre une délibération.

Avis favorable à l'unanimité

Des membres du CCAS rendront une visite aux grands-parents à Arches avec un petit cadeau.

III) Subvention naissance et transport scolaire

Proposition de reconduire la prime naissance de 50 euros pour 2021.
En ce qui concerne la subvention pour le transport des collégiens qui était de 45 euros soit 50% du montant facturé pour l'année scolaire, proposition de fixer la subvention à 50% du tarif 2021/2022.

Avis favorable à l'unanimité pour les deux subventions.

IV) Adhésion Fonds de Solidarité pour le Logement (délibération)

Proposition d'autoriser le Président du CCAS à signer la convention avec le Conseil Départemental au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement pour un montant de 250 euros.
En 2020, deux dossiers ont été pris en charge pour des dépôts de garantie.

Avis favorable à l'unanimité

V) Point sur les bons d'achat

756 bons ont été offerts pour 252 personnes
13 n'ont pas été utilisés.
Un point a été fait sur le nombre de bons par commerces.
Les personnes destinataires ont été satisfaites et plusieurs ont transmis leurs remerciements.

Pour information, certaines personnes ont affirmé ne pas avoir reçu leurs bons, ce sont des personnes qui ont renvoyé le coupon réponse à la mairie bien au-delà de la date limite.

VI) Information sur les appels aux personnes isolées

Les appels se poursuivent à raison d'un appel téléphonique par mois. Les personnes âgées ont formulé quelques petites remarques mais n'ont pas de besoins urgents.
Depuis janvier, les membres du CCAS donnent une information sur la vaccination anti COVID et le transport qui peut être organisé pour les personnes sans moyens de locomotion ni familles.
40 personnes sont inscrites et sont appelées mensuellement. Ces appels sont appréciés.

VII) Analyse des besoins sociaux (ABS)

En raison de la crise sanitaire, il est prévu par la loi que les CCAS identifient les besoins sociaux de leur territoire avant fin 2021. Cette analyse (ABS) a pour objectif de détecter les personnes fragilisées et de mettre en place des actions.

Pour effectuer l'ABS, Catherine SCHMITT propose de créer un comité de pilotage (COPIL) de 7 personnes maximum. Ce COPIL aura pour mission d'établir un diagnostic, de faire appel aux personnes ressources et à toutes les données disponibles pour réaliser une cartographie des besoins sociaux et des actions déjà mises en place. Des outils existent (par exemple CABESTAN indiqué par l'UNCASS). Le diagnostic permettra de définir des actions prioritaires.

A priori l'identification des besoins pourrait être réalisée selon 3 axes : l'enfance, la précarité (perte d'emploi et RSA) et les aînés.

Aux FORGES, des actions sont déjà mises en place essentiellement pour les personnes âgées. Une enquête mobilité a été faite en 2019, analysée mais il n'y a pas eu de plan d'actions, le CCAS de cette période ayant décidé de laisser le CCAS 2020 d'y travailler. Il faudra donc reprendre ce travail.

En parallèle, il existe une réflexion sur le territoire associant la Communauté d'Agglomérations d'EPINAL, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental. Elle aboutit à une convention territoriale globale (CTG) très orientée sur la jeunesse car elle remplace les contrats enfance et jeunesse.
Un diagnostic a été réalisé qui constitue une source de données intéressantes sur le territoire : diagnostic en terme de démographie, structure familiale et allocataires CAF, précarité et pauvreté, logements, emploi, éducation, parentalité, enfance et jeunesse, animation de la vie sociale, accès aux droits et prestations aux familles.

Le CCAS est d'accord pour la mise en place d'un COPIL qui rendra compte de l'avancée du travail à chaque réunion plénière et déterminera les actions à mettre en œuvre.

Claude PERRIN, Dominique DUCHANOY, Myriam BARTHEL, Monique PATENAY et Catherine SCHMITT souhaitent participer à ce COPIL. Demander aux membres excusés s'ils veulent contribuer à ce COPIL.

VIII) Point sur les distributions de masques et calendriers

Une première distribution a été effectuée dans 2 quartiers le 6/02 (plusieurs jeunes du Conseil des Jeunes n'ont pas pu être présents en raison de leur état de contact de personnes COVID.
Il reste 4 secteurs à planifier en fonction des disponibilités des jeunes (pendant les vacances scolaires?).

Précision sur les masques :
Les masques distribués sont en tissu mais ils sont homologués catégorie 1; ce ne sont pas des masques de fabrication artisanale.

IX) Questions diverses

- Vaccination anti COVID
  Difficultés pour les anciens à s'inscrire. Internet et numéro de téléphone saturés. Un nouveau numéro de téléphone a été mis en place sur EPINAL : les inscriptions sont prises en compte sur liste d'attente. Une veille sur les créneaux de vaccination est effectuée et les personnes seront rappelées pour leur transmettre un rendez-vous.

- Transport
  Le CCAS propose un transport avec un véhicule communal pour accompagner les personnes isolées sur le lieu de vaccination : Denis ALEXANDRE a déjà effectué un transport pour une 1ère vaccination.

- Déneigement :
  Quelques personnes âgées sollicitent la commune pour effectuer le déneigement de leur trottoir et/ou accès à leur porte d'entrée. Cela n'entre pas dans les attributions du personnel communal sans que cela ne soit encadré. Daniel MIDON précise qu'il y a 18 kms de voie communale à déneiger et que la mairie a signé des conventions avec des entreprises privées (y compris le cabinet médical) pour une prestation de déneigement payante effectuée par la commune, cela définit également les responsabilités en cas de dommages.

  Le CCAS souhaite trouver une solution : sollicitation d'un prestataire ? Participation financière du CCAS ? En aucun cas, la prestation ne sera entièrement gratuite. Paul VILCOT proposera un projet applicable pour l'hiver prochain. Monique PATENAY souhaite y être associée.

C. SCHMITT